

Conditions et grille tarifaire pour les prestations de services à domicile Domansia, ménage et repassage sur Toulouse et son agglomération :

Conditions :

- Aucun frais de dossier
- Aucun frais de résiliation
- Aucun frais d'annulation de prestation si un délai de prévenance de 7 jours est respecté
- Facture mensuelle envoyée par mail ou par courrier postal sur demande
- Moyens de Paiement :
 - Prélèvement automatique
 - Virement
 - Chèque Emploi Service Universel (CESU ou E-CESU)
 - Chèque bancaire
 - 2 euros TTC de frais de paiement seront facturés pour les règlements par prélèvements automatiques et par CESU. Cela revient à 1€ après réduction d'impôts par facture.

Tarifs applicables au 01/03/2023, 10% de TVA inclus

Type de prestation	Coût horaire avant réduction d'impôts	Coût horaire après réduction d'impôts
Prestation Ménage	24.20 €	12.10 €
Prestation Ménage / Repassage	25.60 €	12.80 €
Recours ponctuel	30 €	15 €

Participation aux frais de transport :

2€ TTC de frais de transport par intervention sont facturés (soit 1€ après réduction d'impôts) pour toute prestation hors zone desservie par les transports en commun de manière régulière.

50 centimes d'euro par kilomètre parcouru pendant une prestation réalisée par un intervenant Domansia seront facturés.

Réduction ou crédit d'impôts :

Domansia est titulaire d'un agrément préfectoral, obligatoire pour permettre à ses clients de bénéficier de **50% de réduction ou crédit d'impôts** sur toutes les dépenses relatives à nos services à domicile, ménage, repassage, garde d'enfants périscolaire.